Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260414-DELIB1635-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation du conseil municipal : **le 09 avril 2026**
Date d'Affichage de la délibération : Le 15 avril 2026

2026-02-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt six, **le Quatorze avril à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, COZIEN Sébastien, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, CAER Marie-Jeanne, LE BEC Céline, MÉQUIGNON Marc, LAYOUR Cindy, HÉMON Geneviève, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola, CHESSE Yannick.

ABSENTS : SENGELÉ Aude, KERDILÈS Albert.

Procurations : Néant

Secrétaire de séance désigné : MÉQUIGNON Marc

OBJET : Budget Primitif Commune 2026

Après délibération, le conseil municipal de LOPEREC à l'unanimité des membres présents, décide de voter le budget primitif Commune 2026 présenté par Monsieur le Maire de LOPEREC.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Jean-Yves CRENN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 15 avril 2026